

PUBLICATION LE 20 juin 2025

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :
France Antilles - Ed. Guadeloupe - version Intégrale

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

JOUÉ

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

GRAND PORT MARITIME GUADELOUPE

M. Jean-Pierre Chalus - Président du Directoire

Quai Ferdinand de Lesseps

BP 485 - 97165 Pointe à Pitre cédex

Tél : 05 90 68 62 92

SIRET 79453852000014

W Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques et financières ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	Maintenance des clôtures des sites du Grand Port Maritime de la Guadeloupe
Référence	202504141615
Type de marché	Services
Mode	Procédure ouverte
Code NUTS	FRY10
Lieu principal de prestation	Quai Ferdinand de Lesseps 97165 Pointe-à-Pitre
Durée	12 mois à compter du 01/09/25
Description	La prestation consiste en la construction et maintenance des clôtures des différents sites du Grand port Maritime de la Guadeloupe
Code CPV principal	50246000 - Entretien d'équipement portuaire
Code CPV complémentaire	34928310 - Clôtures de protection
Forme	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui Division en lots : Non Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 400 000,00 €

Options Oui
Reconductions Oui
Le marché est reconductible de manière expresse 3 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

Conditions relatives au contrat

Autres conditions Conditions particulières d'exécution : Non

Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé : Non

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

70 % : Prix

30 % : Valeur technique de l'offre

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

Offres

Remise des offres le **24/07/25 à 12h00 heure locale de l'acheteur** au plus tard,

soit le **24/07/25 à 18h00 heure de Paris** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 24/07/25 à 13h00

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Cette consultation bénéficie du Service **DUME**

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

L'offre des candidats comportera les documents tels qu'énumérés dans le Règlement de la Consultation

Conformément à l'article R2132-2 du Code de la Commande publique, le dossier de consultation est mis à disposition par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.info>.

Délai de paiement : 30 jours

Financement : 100% GPMG

Ordonnateur : Président du Directoire du GPMG.

Comptable Assignataire : Agent Comptable du GPMG.

Avance forfaitaire prévue

Options : voir art. 6.4 du CCAP

Visite des lieux obligatoire . Personne à contacter : voir article 2 du Règlement de la Consultation

Accord-cadre à bon de commande d'une durée de 12 mois reconductible 3 fois et d'un montant maximum annuel de 400 000€ HT.

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé

précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice administrative) ; Pour les marchés et accords-cadres passés selon une procédure formalisée, la signature du marché ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 16 jours, à compter de la date de la notification de rejet et d'attribution (11 jours en cas de notification par voie électronique). – Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - Soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat

Marché périodique :	Non
Fonds	Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non
	Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus Grand Port Maritime Guadeloupe Madame Marie-Josée Tramis Quai Ferdinand de Lesseps BP 485 97165 Pointe-à-Pitre Tél : 05 90 68 62 92 marchespublics@port-guadeloupe.com
Recours	Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr 34, chemin des Bougainvilliers 97100 BASSE-TERRE Tél : 05 90 81 45 38 greffe.ta-basse-terre@juradm.fr http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE 34, chemin des Bougainvilliers 97100 BASSE-TERRE Tél : 05 90 81 45 38 greffe.ta-basse-terre@juradm.fr http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr Envoi le 20/06/25 à la publication Publication aux supports de presse suivants : France Antilles - Ed. Guadeloupe